Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212901367-20260605-2026044-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LOCUNOLÉ
Réf : 2026.044

Le 5 juin 2026 à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de LOCUNOLÉ, dûment convoqué le 1er juin 2026, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace des Moulins, Salle Kerléon, sous la présidence de Jean-Michel DANIEL, Maire.

Présents : Jean-Michel DANIEL, Eric SALAÜN, Charlène LE LIBOUX, Ronan CORBIHAN, Marie LE THOËR, Bernard LAZ, Régine LE GARREC, Christophe ABERT, Ludivine TANGUY, Leeann RONDREUX, Corinne COLLET, Abdel NJIKAM.

Absents et excusés : Christian COHU (pouvoir donné à Eric SALAÜN), Véronique GOURIER (pouvoir donné à Marie LE THOËR), Grégory LANGELOTTI (pouvoir donné à Corinne COLLET).

Secrétaire de séance : Charlène LE LIBOUX.

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 30 avril 2026

Les membres du conseil municipal n'ayant pas de remarques ou de questions sur le PV du 30 avril 2026, celui-ci est approuvé à l'unanimité et signé par le maire et la secrétaire de séance.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,

Fait à Locunolé,
Le Maire,

